

# SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (18e réunion)

Tenue le mercredi 12 octobre 1994

---

### Projet d'ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès verbal du 31 mai 1994 et suites.
5. Application de l'an I de la Réforme.
  - 5.1 Portrait local.
  - 5.2 Portrait provincial  
(invité: M. Denis Choinière , président de la FNEEQ).
  - 5.3 Décisions.
6. Commission des études:
  - 6.1 État de la situation.
  - 6.2 Décisions.
7. Divers.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE**

Résolution 18.1

Il est proposé de nommer Richard Moisan à la présidence de l'assemblée.

Prop.: Martin Riou

App.: Omer Giasson

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX ET NOUVELLES MEMBRES**

Résolution 18.2

Il est proposé d'accepter Réjean Bergeron, Anouk Décary, Annie Lévesque et Daniel Loisselle à titre de nouvelles et nouveaux membres du SPECS.

Prop.: Jean Lacharité

App.: Élise Tétreault

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution 18.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop.: Hélène Denis

App.: Paul Brochu

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 MAI 1994**

Résolution 18.4

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale (17<sup>e</sup> réunion), tenue le 31 mai 1994, tel que rédigé.

Prop.: Yves Groleau

App.: Hélène Denis

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 5. DÉCLARATION COMMUNE

Claude Tétreault présente le document «*Engagement de personnel enseignant - Déclaration commune*» (cf. document annexé).

### Résolution 18.5

Il est proposé que l'Assemblée générale mandate le Bureau exécutif pour signer la «*Déclaration commune*» entre le Collège et le Syndicat, relativement à l'engagement du personnel enseignant à l'éducation des adultes et à la session d'été à l'enseignement régulier.

Prop.: Claude Tétreault

App.: Paul Brochu

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Proposition complémentaire:**

### Résolution 18.6

Que l'on revendique minimalement, lors de la prochaine ronde de négociation, des priorités d'emploi à l'éducation des adultes.

Prop.: Hélène Dion

App.: Ayse Diren

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. APPLICATION DE L'AN I DE LA RÉFORME

### **6.1 Portrait local:**

Martin Riou fait une présentation sur l'ensemble des éléments de la réforme.

### **6.2 Portrait provincial:**

Compte tenu de l'impossibilité pour monsieur Denis Choinière d'assister à l'assemblée, monsieur Harout Géraniam et madame Madeleine Ferland, de la FNEEQ, présentent le portrait provincial.

## 6. APPLICATION DE L'AN I DE LA RÉFORME (suite)

### 6.3 Décisions:

#### **Proposition principale:**

Il est proposé que l'on exige du Collège de soumettre un plan de résorption des enseignantes et des enseignants excédentaires en Éducation physique, en Philosophie et dans les cours complémentaires, d'ici le 15 novembre 1994.

#### **Amendement:**

##### Résolution 18.7

Il est proposé que l'on ajoute après «excédentaires» les mots «permanents et non-permanents».

Prop.: Stéphane Chalifour

App.: Yves Groleau

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

On prend le vote sur la proposition principale telle qu'amendée.

##### Résolution 18.8

Il est proposé que l'on adopte la proposition principale telle qu'amendée.

Prop.: Martin Riou

App.: Élise Tétreault

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

#### **Propositions principales:**

Que l'Assemblée générale mandate le B.E. pour faire savoir à la Direction du Collège que nous nous opposerons:

- a) à tout travail sur une éventuelle épreuve-synthèse sans allocation de ressources additionnelles et sans que ne soit au préalable reconnue une activité synthèse créditée pour les étudiantes et les étudiants;
- b) à toute implantation d'une structure de programme sans ressources additionnelles et sans conformité avec la convention collective.

## 6. APPLICATION DE L'AN I DE LA RÉFORME (suite)

### 6.3 Décisions: (suite)

#### **Proposition:**

Il est proposé par Gervais Tremblay, appuyé de Réjean Dorion que l'on prenne un vote scindé entre a) et b).

On vote sur la proposition 3a).

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

On vote sur la proposition 3b).

#### Résolution 18.9

Il est proposé que l'Assemblée générale mandate le B.E. pour faire savoir à la Direction du Collège que nous nous opposerons à toute implantation d'une structure de programme sans ressources additionnelles et sans conformité avec la convention collective.

Prop.: Martin Riou

App.: Stéphane Chalifour

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Élise Tétreault propose la levée de l'assemblée. Alain Chevrette appuie.

-----  
Martin Riou, président

-----  
Jean Lacharité, secrétaire